

Dans ce numéro :**Édito : Nicole
PICART-Présidente
et le Conseil
d'administration****État des lieux :
Synthèse financière
2014****Actualités :**

- **Situation des CDN**
- **Service de
Prévention
Spécialisée :
Chantier éducatif
de prévention
spécialisée**
- **Pole ITEP :
Rentrée scolaire
ITEP St Exupéry**

Edition : ADDSEA
5 B Rue Albert Thomas
25000 BESANCONResponsable publication :
Sylvain DONNETMise en page :
Sandrine PACIULLOComité de rédaction :
Colette CURIE
Nicole PICART
Sandrine PACIULLO
Sylvain DONNET
Hubert MOREAU
Eric SIMON

Édito

Parler, être entendu ...

Si l'action de l'ADDSEA est - depuis bientôt 60 ans - quotidienne et multiple, sa parole est plutôt rare.

Nous ne sommes pas des as de la com' ou de la pub. Nous préférons le faire au dire. Cela ne signifie pas absence d'idées, degré zéro de la réflexion ou mutisme total. La preuve : ce bulletin, œuvre commune du CA, de la direction générale et des services, par lequel nous voulons communiquer en interne et dire à nos principaux partenaires notre action mais aussi notre "prétention" à être partie pre-

nante de la réflexion en matière de politique sociale et médico-sociale.

Les décisions, la répartition de l'argent public sont un devoir majeur pour l'Etat et les collectivités territoriales.

Aux élus du suffrage universel et aux exécutifs reviennent ces missions essentielles.

Pour autant nous nous revendiquons partenaires parce que forts de l'action - 24 h sur 24, 365 jours par an - auprès de 6000 bénéficiaires soutenus, accompagnés, aidés par les 500 professionnels salariés de notre association.

Partenaires pour de vrai avec ce que cela implique d'écoute et

de respect mutuels, de partages et d'échanges en amont des décisions, de juste prix aussi.

L'ADDSEA se veut entreprise sociale partenaire et non «troupe» auxiliaire, supplétive, sous traitante, prestataire, mercenaire ...

Dans l'organisation professionnelle et laïque de l'indispensable justice sociale, notre engagement et notre expertise comptent.

S'il nous arrive de parler, c'est pour être entendus.

La Présidente et le Conseil d'administration de l'ADDSEA

État des lieux : Synthèse financière en 2014



Mesurer pour gérer et entreprendre, investir pour innover et pérenniser. Qu'est ce qui rend l'action associative très différente d'une entreprise ?

Le souci d'une association bien gérée au service de 6000 bénéficiaires et de 500 emplois s'est traduit en 2014 par un résultat excédentaire de 164 311 €.

Le maintien d'un résultat positif (représentant 0,60 % du budget total de l'association) est le fruit

d'efforts soutenus pour contenir un niveau de dépenses toujours en augmentation. La mesure devient la règle.

L'excédent trouve une partie de son origine dans les CPOM signés avec le Département et l'ARS. CPOM signifie liberté d'affectation du résultat : il traduit la capacité d'entreprendre.

Grâce à cet excédent constaté nous sommes en mesure de proposer des orientations et d'investir pour l'avenir. Investir pour pérenniser, c'est le cas de

la rénovation du site de Saint Exupéry dont le Plan Pluriannuel d'Investissement vient d'être accepté par l'ARS.

Finalement tout nous rapproche du fonctionnement d'une entreprise, y compris les incitations à promouvoir des réponses nouvelles c'est-à-dire à innover pour garantir le meilleur accompagnement possible de nos publics.

Sylvain DONNET
Directeur général

À venir

Situation des CDN

Le marché public du service des Correspondants de Nuit se termine le 31 décembre. Il n'est pas prévu par la ville de Besançon de reproduire un service à l'identique. Mis en place en 2007 dans le cadre d'un projet partagé entre la ville de Besançon et les bailleurs sociaux, ce service, rendu aux habitants sur les différents quartiers à forte densité sociale a contribué à apporter une valeur ajoutée en médiation sociale. Durant ces huit années, sa mission a permis d'apporter aux populations de ces quartiers une présence humaine rassurante, immédiate et

de proximité pour faire face à des situations nocturnes problématiques: troubles du voisinage, appels de personnes en détresse, troubles de la voie publique en apportant une réponse par la médiation à tous les appels.

L'association se mobilise pour rechercher des solutions pour les vingt salariés de ce service. Les salariés ont été reçus en entretien : quatre sont reclassées en interne, deux ont trouvé des solutions en externe. (un poste proposé par la Saiemb et un proposé par la ville de Besançon) ; une personne pourrait

bénéficier d'un départ en retraite ; un autre reclassement est proposé par la ville de Besançon.

Un plan de formation important est accordé. L'employeur propose le soutien d'un cabinet d'aide au retour à l'emploi. Des rencontres avec le personnel et les représentants du personnel permettent de faire le point régulièrement.

Les discussions avec la ville de Besançon se poursuivent pour proposer l'issue la meilleure pour tous.

Actualités

Le « faire avec » : pas seulement une intention

Depuis longtemps mis en œuvre sur le pays de Montbéliard, en plein développement depuis deux ans sur le secteur de Besançon, initié cette année sur le secteur de Pontarlier, le chantier éducatif de prévention spécialisée est pour la première fois cette année, un support utilisé par l'ensemble des équipes éducatives du service. Il s'agit, pour chaque jeune, d'un véritable contrat de travail du type « contrat d'usage », établi en partenariat avec les 3 associations intermédiaires du département (Intermed, Travaillons Ensemble et Haut Doubs Services). Le chantier éducatif de prévention spécialisée cible principalement un public de mineurs et de jeunes

majeurs, en rupture de scolarité ou d'apprentissage. A travers des mises en situation de travail de courtes durées (3 jours), étayées par un accompagnement éducatif global, il s'agit de corriger, le plus tôt possible, leurs représentations négatives du travail, de les inscrire dans une dynamique de projets individuels ou collectifs, d'améliorer leur socialisation et leur rapport à l'environnement.

Le coût direct de l'action, qui comprend principalement la rémunération des heures travaillées et un peu de matériel, est essentiellement supporté par les subventions que nous sollicitons chaque année dans le cadre des diverses politiques contractuelles entre l'Etat et les collectivités locales (CUCS, ACSE, FIPD). Comme toute démarche éducative les chantiers de prévention spécialisée donnent lieu à une évaluation qui s'ap-

puie sur certains critères que sont le nombre d'heures réalisées, la réponse à la commande, le nombre de jeunes concernés, l'auto-évaluation des jeunes, les questionnaires de satisfaction, ainsi que les bilans avec les familles.

Thierry SOMMER

Directeur adjoint service de Prévention Spécialisée Insertion Jeunes



« Rénovation d'un transformateur électrique »

Chantier éducatif de Prévention Spécialisée

Pôle ITEP Site de Saint-Exupéry

Sur le chemin de l'école : depuis 2011, les enfants du site de Saint-Exupéry à Sochaux se rendaient en classe pour les plus jeunes dans un Algeco installé dans la cour de l'unité de vie Brunner. Quant aux plus grands, depuis la rentrée 2013, la classe se tenait dans un appartement contigu avec les bureaux.

Depuis le 15 juillet 2015, l'Algeco n'est plus qu'un mau-

vais souvenir, idem pour l'appartement....

En effet dans le cadre du projet immobilier concernant cette structure, nous avons investi depuis la rentrée le pavillon attenant à la crèche du CHBM, dont nous sommes en train de faire l'acquisition.

Les deux classes sont désormais installées pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Souhaitons-leur que dans ce nouvel espace, ils retrouvent un

peu de l'appétit pour les apprentissages.

Jean-Pierre GIROL
Directeur pôle ITEP



La rentrée à l'ITEP SAINT-EXUPERY